

DEL-2022-335

Nombre de membres en exercice

27

Présents et représentés

21

Délibération

Date de mise en ligne

28 DÉC. 2022

Déposée en Préfecture le

28 DÉC. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 16 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux

Le seize du mois de décembre à dix heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le huit décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni au Centre des Congrès (salon Berlioz) à Annecy en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

Avait donné procuration

Magali MUGNIER à Jean-Louis TOÉ

Etaient excusé(e)s

François ASTORG, Sandrine DALL'AGLIO, Fabienne DULIEGE, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Viviane MARLE

Alexandre Mulatier-Gachet est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

AIDE FINANCIÈRE À HAUTE-SAVOIE HABITAT POUR 20 LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS À ANNECY - OPÉRATION "PRÉ BILLY - ÎLOT C"

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCBL-2018-066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Annecy et disposant que l'EPCI est compétent en matière d'équilibre social de l'Habitat;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°D-2019-580 du 19 décembre 2019 relative à l'adoption du programme local de l'Habitat (PLH) et au dispositif de financement du logement aidé ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°D-2020-277 du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°D-2020-354 du 24 septembre 2020 portant modification de la délibération n°D-2020-277 ;

Considérant la décision préfectorale du 27 août 2020 portant agrément pour la construction de 20 logements locatifs aidés au bénéfice de Haute-Savoie Habitat ;

Dans la ZAC intercommunale de Pré Billy - Ilot C à Annecy (Pringy), Haute-Savoie Habitat construit 20 logements locatifs aidés en maitrise d'ouvrage directe (6 PLAI, 9 PLUS et 5 PLS). Ces logements (5 T2, 10 T3 et 5 T4) bénéficieront chacun d'un balcon, d'une place de stationnement et d'une cave.

Par délibération du 13 décembre 2021, la commune d'Annecy s'est engagée à apporter une subvention de 117 183 € à l'opération.

Conformément aux dispositions communautaires applicables à la date d'agrément de cette opération (27 août 2020),

LE BUREAU DECIDE:

d'accorder à Haute-Savoie Habitat une aide financière de 120 735 € correspondant à :

- 120 € par m² de surface utile pour les logements PLAI, soit 55 350 €,
- 70 € par m² de surface utile pour les logements PLUS, soit 53 283 €,
- 30 € par m² de surface utile pour les logements PLS, soit 12 102 €.

Ces crédits, inscrits au chapitre 210 compte 2041412 du budget primitif 2022, seront versés au vu d'une demande écrite du maître d'ouvrage et de la présentation des justificatifs :

- pour 50%, soit 60 367 €, sur présentation de l'ordre de service attestant du démarrage des travaux,
- pour 50%, soit 60 368 €, à l'achèvement des travaux, sur présentation d'un justificatif officiel.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR: 21

Le Secrétaire de séance,

Alexandre Mulatier-Gachet

Pour extrait conforme Pour la Présidente et par délégation, Le Directeur Général,

Sébastien LENOIR.